

ÉCOLE maternelle Maternelle STENDHAL
 élémentaire
 primaire

COMMUNE VOREPPE

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Adresser :
 - 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
 - 1 exemplaire au Maire

CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU 17/10/ 2016 ..

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : Mme Chatel	oui		
Maîtres de l'école			
Mme Sciberras	oui		
Mr Bastien Hermant	oui		
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Mme Dessalces	oui		
Mme Martin	oui		
Mme Manouvrier	oui		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mr Helay Girard		oui	
Maire de la Commune ou son représentant : Mr Gussy, élu	oui		
Conseiller Municipal :			
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : Mr Huet	oui		
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Mme Molina	oui		
Mme Milanese	oui		
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée : Mme Fatet, responsable périscolaire	oui		
Représentants des parents d'élèves suppléants			REPLAÇANT
Mme Tournier	oui		
Mme Cohendet		oui	
Mme Sarrazin	oui		

Procès-verbal établi le 17 octobre 2016.....

Le Président, Directeur de l'école,

Le Secrétaire de séance,

Nom : Mme Chatel

Nom : Mme Sarrazin

PLAN

- 1- Organisation générale de l'école
 1.1 Règlement intérieur
 1.2 Projet d'école, APC
 2- Vie de l'école
 2.1- Projets et sorties/ sou des écoles

3.Travaux

- 4- Moyens
 4.1- Matériels
 4.2- Locaux
 4.3- ...
 5- Utilisation des locaux

Donner un numéro à 1, 2, ou 3 chiffres pour chaque point de l'ordre du jour, placé avant le titre, dans la colonne prévue. (Ex. : 3.1.1- Courseton)

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
1	<p>1.1 - Règlement intérieur : aucune modification, un document intitulé "dispositif de sécurité" sera distribué aux familles ainsi qu'un document à signer attestant que chacun ait pris connaissance du règlement intérieur, du dispositif de sécurité et de la charte de la laïcité.</p> <p>1.2- Présentation du dispositif d'APC, en lien avec les axes prioritaires du projet d'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 : Développer la pratique de l'oral, • 2 Etre disponible, attentif dans un projet partagé (cirque), • 3 Apporter une aide pédagogique aux élèves qui en ont besoin, • 4 Améliorer la communication avec les familles, faire évoluer l'implication des parents. <p>Pas plus de 30 minutes par élève par semaine, de 15h50 à 16h20, sur proposition du conseil des maitres, échanges avec les parents et acceptation.</p> <p>Période 1 (sept/oct) : nous avons suivi des élèves de MS et de GS en motricité fine, de MS en langage (s'exprimer face à l'adulte de manière compréhensible, de GS : renforcement autour de la connaissance des lettres. Des élèves de GS seront suivis période 2 (nov/déc) notamment pour "renforcer l'attention".</p>	
2	<p>2.Vie de l'école</p> <p>2.1 Projets sorties</p> <p><i>Activités scolaires dans l'école</i></p> <p>Projet cirque : Début du travail souhaité en janvier 2017 et réservation de l'arrosier à faire au plus vite pour une petite représentation aux familles.</p> <p>Projet classe GS : travail avec la médiathèque de Voiron, l'école a été choisie pour rencontrer un auteur. Cet auteur viendra le 4/11 pour rencontrer les élèves et le travail qu'ils auront réalisé sera exposé à la médiathèque de Voiron.</p> <p>Projet de couveuse PS : mars 2017</p> <p>Photo de classe en juin, calendriers avec photos proposés en novembre.</p> <p><i>Activités scolaires hors de l'école</i></p> <p>Sortie au centre social autour des 5 sens pour les 3 classes.</p> <p>Sortie de fin d'année (en fonction du financement)</p>	
3	<p>3.Travaux</p> <p><i>Matériels</i></p> <p>Travaux effectués cet été :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppression des moquettes dans les classes. • Changement des poubelles de cour (harmonisation écoles/ Voreppe). • Réflexion menée concernant l'espace bac à sable/herbe (suppression ou rénovation ?) 	
4	<p>4. Moyens</p> <p><u>Hygiène</u> :</p> <p>L'équipe est attentive à l'hygiène des enfants qui, nous le rappelons fait aussi l'objet d'un apprentissage.</p> <p><u>Plusieurs points sont à considérer</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nous sommes présents pour apprendre aux enfants ce qu'est la propreté et comment utiliser le matériel (porte-savon, papier) à disposition - cependant, beaucoup d'enfants refusent que les atsem les essuient lorsqu'ils vont aux toilettes, nous ne pouvons pas les obliger, nous respectons leur intimité - Vous aiderez davantage vos enfants à grandir et acquérir "les gestes d'hygiène" en leur apprenant aussi, plutôt que de faire à leur place (idem pour se chausser ou s'habiller). <p>Nous relançons les enfants lorsqu'ils vont aux toilettes mais respectons leur refus : nous ne pouvons pas nous substituer à l'éducation apportée par la famille mais nous contribuons à cet apprentissage que vous mettez en place à la maison.</p> <p>Prochain conseil d'école : lundi 13 février à 17h.</p>	

